Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-BE_2026_0051-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2026_0051

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 5 mai 2026

L'an deux mille vingt six, le cinq mai à 15 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 28 avril 2026.

Nombre de membres en exercice : 22
Présents ce jour : 19 Procuration(s) : 2

Étaient présents :
Mme BERTINOTTI Dominique , Mme BOIRON Bénédicte , Mme CADIOU Gaby , M. COCADIN Romuald , M. EGAULT Gervais , M. GUELOU Hervé , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , M. LE CREURER Éric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LEON Erven , M. LIRZIN Yvon , M. PENVEN Eddy , M. PHILIPPE Joël , M. ROBERT Éric , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Procuration(s) :
Mme AURIAC Cécile à M. JEFFROY Christian, M. LE BEVER Gildas à M. EGAULT Gervais

Etaient absents excusés :
M. ARHANT Guirec, Mme DRONIOU Marie-Louise

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Etude de faisabilité pour le projet de mise en place d'une installation de géothermie à la Maison de Développement de Pleudaniel

Exposé des motifs

Le service Energie de Lannion-Trégor Communauté a réalisé en 2025 une préétude de faisabilité pour la mise en place de géothermie sur champs de sonde à la Maison Communautaire de Pleudaniel. La conclusion étant positive, il est proposé de réaliser une étude de faisabilité plus approfondie avec un bureau d'étude RGE.

Actuellement, le projet est dimensionné ainsi :

- Production annuelle : 55,4 MWh Enr/an,
- Puissance PAC : 33 kW,
- Nombre de sondes : 6,
- Linéaire de sondes : 560 m,
- Couverture des besoins de chaleur par la PAC : 80 %,
- Appoint propane (cuve actuelle),

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260505-BE_2026_0051-DE

- Aide ADEME prévisionnelle : 55 400 €,
- Coût total du projet : 97 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette étude est :

Dépenses € HT		Recettes € HT et répartition		
Réalisation d'une étude de faisabilité à la MDD de Pleudaniel	3 400,00 €	ADEME	70%	2 380,00 €
		LTC	30%	1020,00 €
Total HT	**3 400,00 €**	**Total HT**		**3 400,00 €**

VU Le Code général des collectivités territoriales ;

VU La délibération n°CC_2026_0075 du Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 9 avril 2026, donnant délégation d'attributions au Bureau exécutif ;

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

VALIDER Le plan de financement prévisionnel ci-avant.

SOLLICITER Les financements auprès de l'ADEME et de LTC dans le cadre de la gestion déléguée du Fonds Chaleur.

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 11 MAI 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 11 MAI 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.